

Stop

INVASIVES
Agir pour la Biodiversité



*Projet de lutte contre les espèces végétales invasives.
« Agissons pour la biodiversité ! »*





Les Invasives

Au plan mondial, les invasions biologiques occupent le second rang des menaces qui pèsent sur la biodiversité après la destruction et la transformation des écosystèmes.

Les termes « d'espèces exotiques envahissantes », de « néophytes invasives » et de « végétaux invasifs » désignent les végétaux exotiques introduits intentionnellement ou non dont la dispersion est une menace pour la biodiversité locale, la santé publique voir l'économie. Ces espèces sont généralement dotées d'un potentiel de colonisation important et d'une



résistance aux méthodes de lutte classiques (fauche, arrachage, ...).

Dans le cadre de ce projet, les espèces ciblées sont les *Renouées Asiatiques* (*Reynoutria japonica* et *R. sachalinensis*) le *Buddleia*, la *Berce du Caucase*, les *Solidages* (*Solidago canadensis* et *Solidago gigantea*) et le *Souchet comestible*.

- ❶ Les *Renouées Asiatiques* (*Reynoutria japonica* et *R. sachalinensis*) | ❷ Le *Buddleia de David* (*Buddleja davidii*)
❸ La *Berce du Caucase* (*Heracleum mantegazzianum*) | ❹ Les *Solidages* (*Solidago canadensis* et *Solidago gigantea*) | ❺ Le *Souchet comestible* (*Cyperus esculentus*)



Stérilisation thermique profonde du sol

La méthode testée dans le cadre de ce projet est issue d'une innovation technique développée en Suisse depuis 2015.

L'objectif est de trouver une solution pour éradiquer les espèces indésirables sans utiliser de produits chimiques. La méthode de stérilisation, connue en maraîchage, a servi de base au développement de cette technique qui

consiste à injecter de l'eau de manière localisée dans le sol à une température de 140°C et 450 bar.

Afin de tester cette méthode et d'évaluer son impact sur les écosystèmes, des suivis spécifiques botaniques, thermiques, entomologiques, bactériens et structurels du sol seront réalisés sur des sites expérimentaux.

Autres méthodes de lutte

Fauchage, arrachage, criblage-concasage, bâchage : ces méthodes dépendent du contexte des foyers à traiter et peuvent se compléter. Elles sont aujourd'hui fréquemment utilisées,

mais demeurent souvent insuffisantes. C'est pourquoi l'un des objectifs de ce projet est d'évaluer l'efficacité de ces différentes méthodes de lutte et de leur combinaison.



Restauration des milieux

Le mot restauration désigne les processus par lesquels les écosystèmes dégradés ou détruits se régénèrent de manière assistée. Il s'agit donc d'une activité humaine intentionnelle qui initie ou accélère le rétablissement d'un écosystème antérieur.

Après traitement, les techniques végétales susceptibles d'être utilisées pour restaurer les écosystèmes sont le semis et/ou la plantation, d'arbres, d'arbustes et d'herbes indigènes, locaux et compétitifs face aux espèces exotiques.

Objectifs

Le programme Interreg franco-suisse « *STOP aux Invasives* » est un projet d'éradication des espèces végétales exotiques envahissantes recourant à l'innovation technique et combinant diverses méthodes de lutte et de renaturation.



Stérilisation du sol par injection de vapeur sous pression

Ce programme a pour objectifs :

- de recenser et d'évaluer les différentes techniques existantes de lutte contre ces espèces envahissantes,
- d'expérimenter une nouvelle technique d'éradication par la combinaison de la stérilisation thermique profonde du sol, suivie de techniques de restauration des milieux,
- d'offrir un outil d'aide à la décision pour les gestionnaires,
- de sensibiliser les citoyens et les acteurs des territoires aux problématiques liées aux espèces végétales envahissantes.

*Les espèces invasives suivent de près notre sillage.
Elles tirent le plus souvent habilement parti de la manière non
appropriée dont nous intervenons dans l'aménagement de nos territoires.*

www.stop-invasives.com | contact@stop-invasives.com

ELTEL : Le Moulin 2, 1406 Cronay, Suisse

ERM 74 : 842, Route de Chamonix Mottet, 74300 - Magland



Le projet « *Stop aux invasives* » est soutenu par le programme européen de coopération transfrontalière Interreg France-Suisse 2014-2020 et a bénéficié à ce titre d'une subvention européenne (Fonds européen de développement régional) couvrant 65% du coût total français. | Crédit photos : SMECRU, ELTEL, HEPIA, ASL